

Lycée Martin Luther King  
77600 Bussy Saint Georges  
Conseil d'administration du 28 février 2017

Vœux présentés par les élus des parents et des enseignants  
et leurs organisations

La dotation du lycée baisse de 55h pour une division en moins. Nous constatons que cette diminution va bien au-delà de l'équivalent en heures d'enseignement d'une classe. Le conseil d'administration souligne l'implication de la direction qui a consulté les équipes de chaque discipline pour recenser les organisations et les initiatives nécessaires à la réussite des élèves. Des arbitrages devront être effectués au regard des moyens alloués au lycée.

Mais, du point de vue de la formation des élèves, la dotation du rectorat n'est ni satisfaisante ni suffisante.

Le conseil d'administration demande le strict respect des décrets et arrêtés fixant les grilles horaires des différents niveaux dans les séries. Les heures de travail en groupes restreints ne sont pas destinées à financer les options mais à donner des moyens pour les dédoublements des heures d'enseignement et de l'accompagnement personnalisé. Dans les textes cette enveloppe n'est pas destinée aux enseignements optionnels. Le conseil d'administration demande que ces options du lycée soient entièrement prises en charge par la dotation du rectorat.

Le conseil d'administration constate que les changements réglementaires concernant les passages du collège au lycée ainsi que les passages de la classe de seconde à la classe de première ont eu pour conséquence une évolution du public accueilli dans l'établissement en seconde générale et technologique et tout particulièrement en première STMG. Nous constatons que le rectorat n'a accordé aucun moyen supplémentaire pour l'accompagnement des élèves montés en classe supérieure avec des lacunes.

En conséquence, prenant en compte les difficultés rencontrées dans les deux premières STMG à 35, nous demandons d'accueillir les élèves de première et terminale STMG dans 3 classes à 24 à la place de 2 classes à 35.

Compte tenu que tous les élèves des classes de première à 35 vont tous monter en terminale, nous demandons l'ouverture de classes de terminale pour accueillir les doublants qui, selon les textes, doivent rester dans leur établissement d'origine.

Nous reconnaissons la volonté de dialogue de la direction, mais, pour les motifs précédents, la dotation globale étant insuffisante, nous nous exprimons contre la dotation présentée au conseil d'administration et par conséquent nous ne pouvons pas voter en faveur de la répartition proposée.

Vœu adopté par 14 voix pour, 3 contre et 2 abstentions